ne a la Mense Commune de Toulouse, Le 16 Mars 1783 (cos). Les Parties ayant de nouveau declaré leur mutuel consentement au dit Mariage, j'ai en Maire en cette qualité prononcé au nom de la loi que je nomme Marie Cyprien Pros, et Claire adelaide Pegot sont unis en Mariage; de tout quoi j'ai dressé le present acte que j'ai signé avec les Epoux et les Parties ont declaré ne le savoir.

Fait au Temple Decadaire de Toulouse, de la Seconde Decade que de Brumaire de l'an quatre de la République Française une et indivisible, et de la Souveraineté de la Patrie, les quatre et deux mois, sont sous signés dans l'acte de mariage de Pierre Benedict Mathieu de Nabon, Departement de l'Ariège, Ci-devant à Toulouse, âgé de trente quatre ans, et trois mois, fils majeur et légitime de Pierre Mathieu et de feu Jeanne Louise Deschaux, d'une part et Victoire Ribaut, Maitre de la Patette, Departement de l'Ariège, Ci-devant à Toulouse, âgée de vingt ans et trois mois, fille mineure et légitime de Pierre Ribaut, Marinier et de Marie Françoise Lafaye, conjoints, d'autre part, en présence des citoyens Jacques Antoine Bonnefoy, Ci-devant à Toulouse, Guillaume Delbrel

Prononcé l'enregistrement dans le Bureau Municipal de Toulouse, fait et rédigé par le Maire, les jour, mois, et an que dessus.

Pierre Benedict et victoire Ribaut

Pierre Mathieu
Jeanne Deschaux
Victoire Ribaut
Marie Françoise Lafaye
Jacques Antoine Bonnefoy
Guillaume Delbrel
Lafaye
Maire
Delbrel
Rebut